



LE CLUB DE SOCCER DE CHICOUTIMI

VOUS INVITE À SA 13^{IÈME} ÉDITION
DE SON TOURNOI SORRENTO

U11-12 masculin et féminin Locale, A et AA
U13-14 masculin et féminin Locale, A et AA
U15-16 masculin et féminin Locale, A et AA
U17-18 masculin et féminin Locale, A et AA

QUI SE DÉROULERA

DU 22 AU 24 JUILLET 2011



PIZZÉRIA SORRENTO
342 Sainte-Anne, Chicoutimi
418 543-3198



COMPLEXE AUTOMOBILE ST-PAUL
1129 boul. St-Paul Chicoutimi
Sans frais: 866 936-1129



Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

1. COMITÉ DU TOURNOI:

- 1.1. Le comité organisateur du tournoi est responsable de l'organisation générale du tournoi. Il sera responsable des horaires, de la localisation et de l'aménagement des terrains ainsi que de l'arbitrage.
- 1.2. Toutes les décisions du comité concernant l'interprétation de ses règlements seront finales et sans appel. Aucun protêt ne sera accepté.
- 1.3. Tous les cas ou situations non prévus dans les présents règlements seront tranchés par le comité du tournoi.

2. MODALITÉS D'ENREGISTREMENT :

- 2.1. L'inscription se fera au deuxième étage de la nouvelle aréna de l'UQAC (aréna Pierre Lavoie) situé à côté du terrain synthétique de l'université à partir de vendredi le 22 juillet, entre 16h30 et 20h30 et le samedi 23 juillet de 7h à 13h.
- 2.2. Seulement l'entraîneur avec toutes ses feuilles de matchs pré-imprimées, les passeports ainsi que le permis de voyage (s'il y a lieu) doit se présenter à l'enregistrement.
- 2.3. Chaque équipe doit être enregistrée au moins 1h avant son premier match. Si cette consigne n'est pas respectée, cette équipe pourra être exclue du tournoi.
- 2.4. Chaque équipe doit enregistrer ses joueurs et ses joueuses sur le PTS-TOURNOI avant la tenue du tournoi. La date limite est le mercredi 20 juillet à 17h.

3. ÉLIGIBILITÉ, PASSEPORTS ET PERMIS DE VOYAGE :

- 3.1. Tous les joueurs doivent être affiliés à la fédération québécoise de soccer et avoir en leur possession un passeport valide de l'année 2011. Les équipes provenant de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean devront fournir un permis de voyage estampé par leur ARS.
- 3.2. Ce tournoi est ouvert pour les groupes d'âge U11-12, U13-14, U15-16 et U17-U18, masculin et féminin, dans les classes Locale, A et AA.
- 3.3. Le simple surclassement est permis pour toutes les catégories. Aucun double surclassement ne sera accepté. Un maximum de 22 joueurs par équipe est permis. Trois (3) accompagnateurs (entraîneurs et gérants) doivent figurer sur la feuille de match et être présents sur le banc des joueurs.
- 3.4. Un joueur ne peut jouer que pour une seule équipe à l'intérieur du tournoi. Un joueur ayant été inscrit pour deux équipes se verra interdire toute participation à la compétition.
- 3.5. Un maximum de deux (2) joueurs(es) à l'essai sont permis(es) par équipe, tout en respectant les classes respectives et catégorie d'âge.





Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

4. LOIS DU JEU :

- 4.1. Tous les matchs devront être disputés en conformité aux lois du jeu publié par la FIFA, reconnu par la FSQ. L'application des lois du jeu se fait selon le jugement de l'arbitre.

5. ÉQUIPEMENT DU JOUEUR :

- 5.1. Tous les joueurs doivent porter un uniforme identique avec un numéro clairement identifié. Le numéro doit être installé dans le dos et être différent d'un joueur à l'autre. Le numéro devra être le même sur le chandail et sur la feuille de match.
- 5.2. Les gardiens de but devront avoir des uniformes différents des joueurs adverses, de ses coéquipiers, du gardien adverse et de l'arbitre.
- 5.3. Dans le cas de conflit de couleur, l'équipe receveuse devra changer de chandail ou porter des dossards.
- 5.4. Tous les joueurs devront obligatoirement porter des protège-tibias.
- 5.5. Les chandails devront être portés dans les shorts et les bas remontés par-dessus les protège-tibias et ce pour toute la durée de la partie.
- 5.6. Tous les objets jugés dangereux par l'arbitre seront interdits. Ils ne pourront pas être recouverts. **Bobépins**, bagues, piercings, boucles d'oreilles ou bracelets en cuir, plastique, tissu ou tout autre matériel ne sont pas nécessaire au jeu. Par souci de cohérence, il convient d'interdire toutes les sortes de bijoux. Les plâtres, même recouverts par de la mousse, sont dangereux. ils ne seront donc pas tolérés dans le tournoi. Afin d'éviter tout problème de dernière minute, les équipes sont priées d'informer leurs joueurs à l'avance.

6. TEMPS DE JEU ET BALLONS :

- 6.1. Les équipes se voient garanties de jouer un minimum de trois (3) parties. Le temps de jeu sera de 2 demies de 25 minutes chacune. Les mi-temps seront d'une durée 5 minutes.
- 6.2. L'équipe locale sera responsable de fournir les ballons de match. Pour la catégorie U11-12, on emploiera des ballons numéro 4 alors que pour les catégories U13-14, U15-16 et U17-18, ce sera des ballons numéro 5.





Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

7. CHANGEMENTS DE JOUEURS :

- 7.1. Les remplacements sont illimités sur l'autorisation de l'arbitre. Ceux-ci doivent être faits au moment d'un coup de pied de but, sur un coup d'envoi, sur une touche offensive ou suite à une blessure (si le joueur blessé est remplacé).

8. LES ARBITRES :

- 8.1. Le résultat de chacun des matchs doit être communiqué immédiatement à la conclusion de ce dernier au responsable du terrain. Par contre, tout rapport d'incident (carton) devra être complété par l'arbitre et rapporté dans l'heure suivant la fin du match.
- 8.2. L'arbitre est le seul maître sur le terrain. Toutes ses décisions à propos de questions de faits survenus dans le courant de la partie seront sans appel. Il sera en droit de sanctionner tout geste d'anti-jeu de la part des joueurs et des entraîneurs. Le comité organisateur ne peut changer une décision de l'arbitre.

9. FORFAITS :

- 9.1. Deux (2) forfaits au sein d'une même compétition occasionneront l'exclusion de l'équipe fautive, l'annulation de tous les autres résultats de cette équipe et les pénalités d'usage seront imposées.

10. PROTÊT :

- 10.1 Aucun protêt ne sera accepté lors de ce tournoi.

11. RÈGLEMENTS DU JEU :

- 11.1. Les équipes doivent présenter un minimum de huit (8) joueurs et au moins un (1) accompagnateur pour l'heure prévue du début du match. Aucun délai n'est accordé. Une équipe ne pouvant présenter le minimum de joueurs et accompagnateurs requis perd le match par forfait. Si une équipe ne peut présenter le nombre de joueur requis à l'heure prévue pour une raison majeure, le comité de tournoi analysera si la partie peut être reprise.
- 11.2. Une équipe ne pouvant plus présenter le nombre de joueur minimal, refusant de jouer un match ou refusant de terminer un match perd celui-ci par forfait. La victoire est accordée à l'autre équipe par la marque de 3-0, à moins que l'écart de buts soit supérieur à 3, dans le cas d'un match déjà commencé.





Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

11.3. Après une différence de 6 buts, la partie est automatiquement terminée.

12. DÉBUT DU MATCH :

Une vérification des joueurs de chaque équipe sera faite par l'arbitre au moins 20 minutes avant le début de chaque match. Au début du match, l'arbitre appellera le capitaine de chacune des équipes pour donner ses consignes et effectuer le tirage au sort.

13. DISCIPLINE ET SANCTIONS :

13.1. Toute personne ne participant pas à la rencontre et gênant le bon déroulement de la partie peut être exclue du terrain ou du banc des joueurs par les officiels.

13.2. Chaque équipe doit avoir au minimum un accompagnateur dûment enregistré et muni d'un passeport d'entraîneur ou de moniteur présent sur le banc des joueurs et ce pour toute la durée du match. Toute équipe contrevenant à ce règlement perdra le match par forfait. Toutefois, un maximum de trois (3) personnes accompagnatrices possédant un passeport seront autorisées sur le banc de chaque équipe et ils doivent être obligatoirement inscrits sur la feuille de match.

13.3. Les joueurs étant sous le coup d'une suspension de la FSQ ou de leur ARS ne pourront participer au tournoi.

13.4. Sanction :

3 cartons jaunes cumulés = 1 match de suspension

4 cartons jaunes cumulés = expulsion du tournoi

1 carton rouge = 1 match de suspension

2 cartons rouges = expulsion du tournoi

Si un joueur reçoit un carton rouge à la suite d'un 2^e carton jaune durant une partie, il sera comptabilisé comme 2 cartons jaunes. Il aura un match de suspension à subir.

Chaque équipe est responsable de s'assurer de l'éligibilité des joueurs et le suivi de ces suspensions. Tout joueurs, entraîneurs suspendus qui participe à un match fera perdre son équipe par forfait.

13.5. Chaque expulsion sera analysée par le comité du tournoi et pourra entraîner des sanctions plus sévères.

13.6. Tout cas d'infraction à l'égard d'un officiel (arbitre, délégué, employé ou membre de l'ARS Saguenay-Lac-Saint-Jean) relève de la FSQ

13.7. Si un joueur injurie, menace ou agresse un arbitre, son passeport sera retenu par l'arbitre et déposé au comité en charge de la compétition. Le comité de discipline décidera des sanctions à prendre.





Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

14. CLASSEMENT DE LA RONDE PRÉLIMINAIRE :

Pour la ronde préliminaire, les points alloués se répartiront de la manière suivante. :

Victoire	3 points
Nulle	1 point
Défaite	0 point
Forfait	-1 point (pointage de 0-3)

Lorsqu'il y aura une différence de 6 buts au pointage d'un match, ce dernier sera automatiquement arrêté par l'arbitre.

En cas d'égalité au classement à l'issue de la ronde préliminaire, un gagnant sera déclaré suite à l'évaluation des critères suivants (dans l'ordre) :

- A- résultat du match joué entre les deux équipes concernées,
- B- Le plus grand nombre de victoires
- C- Différentiel buts pour / buts contre
- D- Le plus de but pour
- E- Le moins de buts contre
- F- L'équipe avec le moins de points disciplinaires (carton jaune = 1 pt, carton rouge = 2 pts)
- G- Tirs de barrage

- En cas de triple égalité, le point A est invalide. Le gagnant sera alors déterminé par les points B à G, dans l'ordre.

15. DÉROULEMENT DE LA RONDE ÉLIMINATOIRE :

Durant la ronde éliminatoire, si l'égalité persiste après le temps règlementaire, des tirs de barrage seront effectués selon la règle de la FIFA (aucune prolongation).

16. TEMPÉRATURE VS INTEMPÉRIES :

Des matchs pourraient être arrêtés temporairement par les officiels dans le cas où le tonnerre et les éclairs mettraient en péril la sécurité des participants. Dans le cas de pluie continuelle, orage, mauvais état du terrain, etc., selon le jugement de l'arbitre et en concertation avec le comité organisateur du tournoi, des matchs pourraient être arrêtés. Le comité du tournoi aura alors l'autorité de modifier l'horaire ou de suspendre les activités selon les critères suivants :

- Relocaliser ou changer l'heure du match





Club de soccer mineur de Chicoutimi Inc.

C.P. 553 Chicoutimi, G7H 5C8, Tél : 698-3254

Courriel : csc@soccer-chicoutimi.qc.ca

- Modifier la durée du match
- Annuler tout match qui n'a aucune influence sur le classement des équipes en ronde préliminaire
- Arrêter le match après une demie de jeu complète, sauf lors des matchs éliminatoires qui doivent être complétés. Le résultat tiendra et sera enregistré.

17. HORAIRE :

17.1 Chaque équipe est assurée d'un minimum de trois parties.

17.2 L'horaire sera disponible une semaine avant le début de la compétition, à savoir **le 15 juillet 2011**.

Seulement l'entraîneur avec toutes ses feuilles de matchs pré-imprimées du système PTS-Tournoi (tous les joueurs susceptibles de participer au tournoi devront être inscrits sur les feuilles de match), les passeports ainsi que le permis de voyage (s'il y a lieu) doit se présenter, au moins une (1) heure avant son premier match, à l'aréna de l'UQAC pour l'enregistrement.

Pour connaître la localisation des terrains utilisés lors de la compétition (UQAC synthétique, UQAC Naturel, Jean-Béliveau, Don-Bosco, Parc St-Jacques, Cégep de Jonquière et La Baie), ainsi que les horaires du tournoi, veuillez consulter la section « Tournoi » de notre site internet au :

[http :www.soccer-chicoutimi.qc.ca](http://www.soccer-chicoutimi.qc.ca)

